COMMUNIQUE DE PRESSE DE FREDERIC BRICOUT

Nouveau président de la base de loisirs Val de Riot

Chères Caudrésiennes, Chers Caudrésiens,

Chers enfants,

La base de loisirs créée en 1993 se situe sur deux communes : Caudry et Beauvois en Cis. Elle est gérée par un syndicat composé de représentants de ces deux communes, le président est élu pour 6 ans.

La gestion d'un tel outil est compliquée et ne peut être l'affaire d'un seul homme... Notre base a malheureusement souffert d'une vacance de plusieurs mois de son directeur. Je souligne, par ailleurs, l'excellent travail de remise à niveau effectué par Nicolas MACHUT et l'intérim de président assumé par Didier JACQUEMIN, premier adjoint à Beauvois-en-Cambrésis.

Mes prédécesseurs ont été visionnaires : ils ont prévu une esplanade qui sera vouée à accueillir les cirques et spectacles et à faire le lien avec l'espace nautique. Ils ont également souhaité la rénovation de la « fabrique » si chère à nos partenaires Beauvoisiens, qui offrira une salle d'accueil polyvalente supplémentaire pouvant recevoir « classes vertes », expositions et conférences.

Pour information, sur la base de loisirs, certains jeux de plein-air ont été installés dans les années 2000 et ont subi les vicissitudes du temps. Nous avons été sommés par les autorités de les remettre aux normes et, en ma qualité de premier magistrat de la ville, je me devais de les interdire au public afin d'éviter tout accident grave à nos chers enfants. Cette décision subite m'a fendu le cœur, autant qu'au personnel de la base en cette période de vacances.

<u>Cependant, l'équipe d'animation du Val de Riot, les membres du syndicat et moi-même souhaitons</u> vivement que tous les enfants puissent profiter pleinement de cet écrin de verdure exceptionnel.

Aussi, nous avons décidé d'offrir de nouvelles animations originales à partir du dimanche 6 août 2017 et ce, jusqu'à la fin du mois.



Près de la salle polyvalente (en haut de la base), les petits pourront sauter, ramper, rouler, s'arroser dans un périmètre délimité, encadrés par deux animatrices et sous la responsabilité des parents du lundi au vendredi de 14h à 18h (trampoline, trottinettes, ballons-sauteurs et d'autres animations).

Plusieurs poneys seront également présents sur le site avec des encadrants pour des balades et des activités pédagogiques de découvertes du mercredi au dimanche de 14h à 18h et le mardi 15 août.

Ces deux activités sont gratuites.





Quant aux plus aventuriers, seuls ou en famille, des hoverboards et des gyropodes seront à disposition pour des initiations et des balades tous les dimanches après-midi (6, 13, 20 et 27 août). Animations exceptionnelles pour lesquelles nous sommes dans l'obligation de demander une participation aux frais de 5 euros par personne au lieu de 75€.



D'autres animations payantes vous attendent également, à noter l'initiation au canoë Kayak 8 à 12 ans le 9 août 2017 (brevet de natation ou certificat d'aisance en milieu aquatique obligatoire) et les jeux gonflables habituels.

Nous espérons sincèrement que ce programme vous enchantera et vous permettra de passer d'excellentes vacances à Caudry.

Très cordialement

Frédéric BRICOUT.

Maire de Caudry

Président de la base de loisirs Val de Riot